

Image not found or type unknown



Pacs et activité libérale d'un des partenaires

Par **celine**, le **27/05/2008 à 21:29**

Mon ami et moi souhaitons conclure un PACS. Il a 2 activités liées au sport : une en tant que salarié et l'autre en tant que libéral. Quelles sont les conséquences du PACS sur l'activité libérale? Faut-il aussi déclarer les revenus en commun? D'avance merci

Par **Jurigaby**, le **27/05/2008 à 22:00**

Bonjour.rnrnC'est des revenus communs aussi. Je ne vois pas pourquoi il en irait différemment.